

TRÉVOL

communication

Bulletin
municipal
d'informations

N°60
MARS
2024



www.trevol.fr

*Bienvenue,
Octave!*

P/2



P/3

ACTUALITÉS

P/4

TRAVAUX

P/11

VIE ASSOCIATIVE

Sommaire



P/3



ACTUALITÉS

P/9



SERVICES

P/11



VIE ASSOCIATIVE

P/19



GENS D'ICI



Bonne lecture!



MAIRIE DE TRÉVOL
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL
Tél. 04 70 42 61 44
E-mail : mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

Directeur de la publication :
Marie-Thérèse JACQUARD
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos©, BK®
Création : Agence C-toucom (Moulins)
Impression : Groupe IGR
Tirage N° 60 • mars 2024

www.trevol.fr

Le mot du Maire



Le conseil municipal, les membres du CCAS, les agents communaux vous témoignent de leur profonde sympathie et vous présentent leurs meilleurs vœux. Que cette nouvelle année 2024 soit heureuse et prometteuse d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine et les difficultés.

J'adresse tous mes remerciements et ma reconnaissance à tous ceux dont le travail et la présence permettent à tous les habitants de bénéficier de nombreux services : les Pompiers, le SIAEP, les assistantes maternelles, la micro-crèche, l'école, la restauration scolaire, la garderie, l'aide aux devoirs, les services techniques, le secrétariat à la mairie, l'Agence postale, le C.C.A.S. et toutes ses actions, l'assistante sociale, le conseiller numérique, la bibliothèque, la dentiste, le kinésithérapeute, les infirmières, la coiffeuse, Ages&Vie, l'I.M.E. Clairejoie, le marché du mardi soir, l'épicerie à domicile le lundi, le commerce de l'Herbier de Saint Fiacre et chez Titi, les Food Trucks du mercredi et vendredi soir, les artisans et entreprises.

Je tiens à saluer le dévouement des bénévoles des 24 associations trévoises. Je les remercie et les encourage dans leurs actions et les efforts consentis pour animer notre commune et tisser le lien social, culturel et sportif entre les générations. Les élus les accompagnent et des subventions sont accordées pour les soutenir.

Je remercie également nos partenaires financiers : État, Conseil départemental, Région, Moulins Communauté. Ils manifestent un soutien constant en allouant les subventions nécessaires à la réussite de toutes nos actions en faveur et dans l'intérêt général de l'ensemble des habitants

Pour terminer je me tourne vers mon équipe municipale pour valoriser son engagement et le travail effectué. Je m'adresse plus particulièrement à mes quatre adjoints : le partage des tâches est indispensable, la confiance mutuelle est essentielle et le soutien incontournable. Merci à eux d'être à mes côtés dans mes responsabilités et fonction de maire.

Bien à vous,
Marie-Thérèse Jacquard

Cérémonie des vœux



Comme chaque début d'année, Madame le Maire et le Conseil municipal ont accueilli les trévois à la salle socio-culturelle des Trois Vallées pour la cérémonie des vœux.

M. Bruno Rojouan, sénateur, M. Olivier Maurel, secrétaire général de la préfecture, M. Pierre-André Périssol, président de Moulins Communauté, M. Pascal Perrin et Mme Pascale Foucault, conseillers départementaux, des élus des communes environnantes ainsi que les représentants des corps constitués étaient présents.

Madame le Maire a fait le point sur les principales réalisations qui ont vu le jour en 2023 avant de parler des projets sur lesquels travaillera l'équipe municipale dans le futur (restaurant, reconquête du centre bourg, ...).

Elle remercia ensuite les nombreuses associations qui évitent de catégoriser Trévol de « commune dortoir », comme elle regrette de l'entendre quelquefois. Un merci particulier fut envoyé au C.C.A.S. qui œuvre pour éviter l'isolement de nos personnes âgées et propose des ateliers aux trévois (conduite, sophrologie, gestion du sommeil...). Elle n'éluđa cependant pas des problèmes auxquels notre commune est confrontée (manque de courtoisie de certains habitants, dépôts sauvages de déchets, absence de médecin, coûts de l'énergie ...).

Elle termina son propos par la remise de médailles à trois employés communaux Régine Amoros, Céline Renaud et Amar Guerdad pour leurs vingt années de service

Elle invita ensuite l'assemblée à partager le pot de l'amitié et le buffet confectionné par Christophe Brunot pour les petits fours salés et les jeunes de l'I.M.E. Clairejoie pour la partie sucrée. Ces derniers ont également assuré le service.

La soirée s'est prolongée par de riches moments d'échanges entre les trévois et les élus.



Nouveau chapitre à l'agence postale



Un vent de changement souffle en ce début d'année au sein de l'agence postale avec le **départ de Laurence Rémollet**. Après quatre années, dévouée au service des trévois, Laurence a, depuis ce début d'année 2024, rejoint la commune de Villeneuve-sur-Allier où elle a été mutée à l'agence postale en tant qu'adjoint administratif. Son professionnalisme a été salué par les administrés qui ont apprécié son service.

Un départ qui marque l'ouverture d'un nouveau chapitre, avec l'**arrivée d'Octave Muller**, âgé de 19 ans, qui lui succède. Octave a pris ses fonctions le 12 décembre 2023, au côté de Laurence qui l'a accompagné dans son nouveau poste durant deux semaines. Une période de passation qui a permis à Octave de s'imprégner des



missions qui l'attendent en tant qu'adjoint administratif, tout en bénéficiant des précieux conseils et de l'expérience de Laurence.

Jeune et dynamique, Octave est engagé à offrir un accueil chaleureux et un service de qualité aux trévois, centrés sur la satisfaction des besoins de chacun. Il est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches informatiques.



ACTUALITÉS

Appel à candidature pour un boulanger

La municipalité, consciente de l'importance du tissu commercial local, a inscrit dans la programmation de reconquête centre-ville centre-bourg (R.C.V.C.B.), un pôle commerce avec comme projet phare l'installation d'une boulangerie. Le conseil municipal travaille en étroite collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (C.M.A.) afin de lancer un appel à candidature. L'objectif est de sélectionner un boulanger passionné par son métier, et prêt à contribuer au dynamisme économique de Trévol tout en apportant un service attendu par de nombreux trévois.

Les professionnels du secteur sont donc invités à soumettre leur dossier qui sera étudié par l'équipe municipale et la C.M.A. Cet appel à candidature représente une opportunité unique de redynamiser le commerce local et de renforcer le lien social au sein de la commune. Les élus espèrent que des projets innovants émergeront de cet appel et invite les boulangers à participer activement à cette initiative porteuse d'avenir pour Trévol.

Nous rappelons qu'un boulanger est actuellement présent sur le marché hebdomadaire du mardi soir sur la Place Jean Thomas. **La Magie du Levain** propose des pains divers, cuits au feu de bois (pains spéciaux, brioches, biscuits,...).



Adoption du Plan Local et d'Urbanisme

Après de longues années d'étude et de réflexion nécessaires à sa révision, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Trévol a été adopté par le conseil municipal le 20 novembre 2023.

Ce document de planification traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme de notre commune et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il est nécessairement compatible avec le schéma de cohérence territorial (SCOT) de Moulins Communauté, actuellement en cours de révision.

Alors que les zones agricoles et naturelles représentent 96% du territoire de la commune, le P.L.U. affiche la volonté forte de préserver les équilibres environnementaux actuels et le riche patrimoine communal. Il permet toutefois de répondre de manière rationnelle à la forte demande de foncier que connaît Trévol, ce qui montre toute son attractivité.

Le P.L.U. prévoit ainsi un total de zones à urbaniser de 10,33 hectares, ce qui représente environ 10% des zones urbaines actuelles. La surface totale de ces zones à urbaniser est en nette diminution par rapport au précédent P.L.U. (-69%). Cette réduction marque la volonté forte de limiter l'étalement urbain et la consommation foncière. Il s'agit dès lors de favoriser le comblement des espaces encore disponibles (dits « dents creuses ») à l'intérieur des enveloppes urbaines existantes et de prioriser le développement autour du bourg.

Le P.L.U. et l'ensemble de ses pièces annexes est consultable sur le site internet de la commune :
https://www.trevol.fr/plan-local-d-urbanisme-trevol-allier_fr.html



Bar restaurant

Le projet de bar-restaurant sur la place Jean Thomas commence à prendre forme et entre dans une nouvelle phase. Le porteur de projet, la commune et l'architecte continuent de collaborer de manière constructive.

L'avant-projet définitif de ce dernier a ainsi été adopté en ce début d'année.

Prochaine étape dans ce dossier inscrit dans le programme Reconquête centre-ville centre-bourg (RCVCB), la consultation visant à retenir les différentes entreprises va être lancée très prochainement. Cette nouvelle phase permet d'envisager raisonnablement le lancement des travaux d'ici quelques semaines.



ACTUALITÉS



Permanence du médiateur numérique

Vous souhaitez:

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, téléphone portable...),
- Naviguer sur internet (faire des achats, communiquer avec des proches...),
- Envoyer et recevoir des mails,
- Réaliser des démarches en ligne (CAF, C.P.A.M., France Travail, Impôts, etc...)

Vous pouvez prendre rendez-vous directement en mairie ou auprès du médiateur numérique Grégoire Quillery au 06 47 78 10 20. Il sera présent à Trévol aux dates suivantes : mardi 26 mars, mardi 30 avril et mardi 4 juin de 15h45 à 17 heures

Ce service est entièrement gratuit.

Partage du verre de l'amitié au marché du mardi soir

Face aux défis auxquels notre petit marché du mardi soir fait actuellement face, nous vous invitons chaleureusement à participer à une initiative conviviale et solidaire : un "verre de l'amitié" qui se tiendra le mardi 2 avril 2024 à partir de 17h00.

Afin de préserver ce lieu de commerce et de rencontre précieux et important pour de nombreux habitants, la municipalité invite tous les trévois à cet instant de partage

afin de découvrir les artisans locaux qui proposent des produits divers et variés (pain, viennoiseries, fromage, saucissons) de grande qualité. Un verre de bienvenue, accompagné d'une dégustation des produits proposés en étal sera offert pour trinquer ensemble.

Nous comptons sur votre mobilisation pour soutenir ce marché et ses commerçants et préserver la dynamique de notre centre bourg.



Elections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. C'est l'occasion de rappeler les modalités de ce scrutin qui se déroule tous les 5 ans.

Les députés européens sont élus dans le cadre d'une circonscription nationale unique. Les électeurs français éliront 81 députés dans le cadre d'un scrutin de liste.

Pour pouvoir voter, il faudra obligatoirement présenter une pièce d'identité.

Numéros utiles

MAIRIE

04 70 42 61 44
mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

AGENCE POSTALE

Mairie: 04 70 42 22 52

BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins
mardis et jeudis de 16h30 à 18h30

GROUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

Directrice: Valérie Brivet
04 70 42 63 87

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:
6h30-8h45 et 16h30-19h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie: 04 70 42 61 44

MICRO CRÈCHE « AU JARDIN DES COCCINELLES »

6 rue Denis-Gadat
04 70 48 93 13

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis-Gadat

Infirmière: Angélique Majetniak
04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

Kinésithérapeute: Patrice Galan
04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

DENTISTE

Dr Georgiana Pitulice
2 rue de la Marjolaine
09 73 60 43 34 - 07 83 21 83 29

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15
Sur rendez-vous

SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

06 08 83 16 07

SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanciois
Secrétariat: 04 70 46 81 90
Service d'urgence: 04 70 46 81 98

JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaud
04 70 42 60 78



ACTUALITÉS

À la découverte du patrimoine

Les journées du patrimoine, organisées les 16 et 17 septembre, ont permis de visiter le château d'Avrilly et également pour la première fois le parc et les dépendances du château des Bédaures.

Les visiteurs, toujours plus nombreux apprécient de découvrir ce patrimoine riche situé dans la commune.



Château des Bédaures



Château d'Avrilly

Commémorations

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une assistance nombreuse est venue s'associer au dépôt de gerbe commémorant l'armistice du 11 novembre 1918. Madame le Maire et les enfants des écoles ont donné lecture de textes retraçant quelques faits marquants de cette 1^{ère} guerre mondiale. Ensemble, ils ont déposé des gerbes et se sont recueillis devant le monument sur lequel figurent la liste des trévolois morts pour la France. La Lyre avermoise a assuré avec brio l'accompagnement musical de cette cérémonie.



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 5 décembre

CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL

En raison du faible nombre d'inscrits, le C.C.A.S a été dans l'obligation d'annuler l'atelier sommeil dont la première séance était programmée le mardi 5 mars 2024. Le C.C.A.S en partenariat avec l'ARSEPT vous propose une conférence sur ce même thème dans le courant du mois d'avril. La date sera communiquée sur les différents supports de communication à votre disposition (site internet, intramuros, panneau d'informations).

Repas du CCAS

Dimanche 19 novembre 2023, a eu lieu le traditionnel repas du C.C.A.S. à la salle socio-culturelle des Trois Vallées. Il a permis aux trévois et trévoises de 69 ans et plus de passer une excellente journée faite d'échanges et de convivialité.

Avant le début du repas Marie Thérèse Jacquard en présence des membres du Conseil municipal et du C.C.A.S. a accueilli les convives et a souhaité que chacun profite de ce moment. Elle a ensuite donné la parole à Annick Anglarès pour qu'elle retrace les actions du C.C.A.S. en 2023 (appels canicule, découverte de la sophrologie, ateliers mémoire, etc...)



Ce repas a permis de mettre à l'honneur les doyens de cette journée, Madame Fombreteau et Monsieur Barbat qui se sont vus remettre un cadeau sous les applaudissements de la salle. Le menu proposé par l'équipe d'Eric Geoffroy « Aux fins palais » a été très apprécié des convives. L'animation musicale était assurée par «Le monde de

Lilith » un duo acoustique, chant, guitare et violon. Les menus sur table ont été confectionnés par les adhérentes de « créascrap' passion » qui chaque année font preuve d'originalité pour le plaisir de tous.

Cette journée chaleureuse et sympathique a permis à toutes et tous de se retrouver, de faire de nouvelles connaissances et de passer un moment agréable.



Distribution des colis

La commune n'a pas oublié les personnes de 82 ans et plus qui pour une raison ou pour une autre n'ont pas pris part au repas du 19 novembre.

Elles se sont vues remettre un colis de Noël qui a été très apprécié, c'est l'occasion de rendre visite à nos aînés et d'échanger avec eux sur la vie de la commune. Trente-quatre personnes ont ainsi bénéficié de ce cadeau.

Les personnes résidant en EHPAD n'ont pas été oubliées puisque les membres du C.C.A.S. sont allés à leur rencontre et leur ont offert un ballotin de chocolats. Ces moments d'échanges ont fait plaisir à tous.

Des séances de sophrologie Vibrations positives et équilibre intérieur

Le C.C.A.S. a proposé un atelier de Sophrologie du 12 septembre 2023 au 28 novembre 2023 soit 10 séances de 18h30 à 20h00, salle de la Chapelle.

Ces séances ont été animées par Maryline Estivalet, sophrologue, en deux phases selon une trame pour faciliter l'apprentissage de:

- **la détente physique,**
- **la respiration en conscience,**
- **les mouvements libérateurs de tensions,**
- **les mouvements d'activation énergétique,**
- **les techniques de concentration et de visualisation mentale positive**

Les deux dernières séances ont été réservées à une pratique plus ludique afin de stimuler la rencontre, la convivialité, jouer avec les émotions, lâcher prise, prendre sa place et s'affirmer...

Treize personnes ont participé à cet atelier, 8 ont découvert la pratique de la sophrologie contre 5 qui avaient déjà pratiqué. Les attentes qui arrivaient en tête concernaient l'apprentissage de la détente, de la gestion du stress et des émotions. La grande majorité des participants mesure une amélioration de leurs capacités.

Les séances ont répondu à leurs attentes et ont eu un effet positif.

Au regard du succès de ce premier module, un deuxième atelier a été proposé à **partir du 9 janvier 2024**, dix nouvelles personnes y participeront.



TRAVAUX

ZAC 3^e tranche, les constructions se poursuivent

Les travaux de viabilisation étant terminés sur la tranche 3, des lots sont disponibles à la vente. Une première maison est en cours de construction. Sans nul doute que d'autres constructions viendront compléter cette zone.

Sur chaque tranche 1 et 2, un seul lot reste disponible. Pour tous renseignements il est possible de contacter Assemblia en charge de la gestion des lots pour la commune au 04 70 44 56 01 / agence-allier@assemblia.fr / assemblia.fr



Mise en place de ralentisseurs



Afin de limiter la vitesse des véhicules, la commune vient d'installer deux ralentisseurs rue des Acacias et rue d'Avrilly, permettant ainsi de sécuriser ces deux entrées de village et les abords du square du souvenir. En plus du plateau, un rétrécissement de la chaussée contraint les automobilistes à réduire leur vitesse en entrée de bourg, rue des Acacias. Une partie de trottoir a été rénovée et une autre installée, ce qui permet de sécuriser la circulation des piétons. C'est l'entreprise Thivent qui a réalisé les travaux en fin d'année 2023.

Elagage des arbres

Les travaux de taille d'arbres sur la place Jean Thomas, réalisés par les employés communaux, sont bien plus que de simples gestes esthétiques, ils contribuent à préserver la santé des arbres. L'élagage régulier favorise leur croissance en éliminant les branches mortes ou malades. Cette pratique permet également de modeler les arbres de manière à garantir esthétique agréable sur la place centrale.



Travaux terrain de foot

Des travaux sur le terrain de foot de la Croix de Vaux ont eu lieu en cette fin d'année 2023.

Ils étaient devenus nécessaires, notamment pour prendre en compte la forte fréquentation de cette installation sportive. Cette opération va permettre aux licenciés du F.C. Haut d'Allier, entre autres, de pouvoir évoluer sur une surface de jeu plus qu'appréciable.

Concrètement, ces travaux ont consisté en un décompactage et d'un carottage du terrain, suivi d'un sablage. Un semi de gazon a ensuite été effectué.

D'un montant total de 7 300 €, coût de livraison inclus, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COSEEC.



Trévol illuminé

Notre commune a revêtu ses habits de fête à la mi-décembre afin de mettre notre village en lumière pour les fêtes de Noël. Les guirlandes lumineuses et sapins sont venus embellir le centre bourg ainsi que les abords des différents bâtiments municipaux.





TARIFS 2024



RESTAURANT SCOLAIRE

Enfant	3,00 €
Adulte	6,80 €

GARDERIE

Forfait 1 enfant	42,00 €
Forfait 2 enfants	61,00 €
Forfait 3 enfants	73,00 €

DROIT DE STATIONNEMENT

Commerces alimentaires	GRATUIT
Non alimentaires	50,00 €

CHASSE

.....	980,00 €
-------	----------

COUPES AFFOUAGISTES

Le stère.....	7,90 €
---------------	--------

LOCATION SALLE SOCIOCULTURELLE DES TROIS VALLÉES

Associations communales

• par manifestation	110,00 €
---------------------------	----------

Résidents

• 1 jour.....	180,00 €
• 2 jours	250,00 €
• vin d'honneur.....	50,00 €

Non-résidents

• 1 jour.....	300,00 €
• 2 jours	440,00 €
• vin d'honneur.....	110,00 €

CHAUFFAGE

• 1 jour.....	70,00 €
• 2 jours	120,00 €

CAUTION SALLE

CAUTION MÉNAGE..... 350,00 €

LOCATION SALLE DE LA CHAPELLE

Associations communales

gratuit pour les réunions, activités et AG

Résidents

• 1 jour.....	90,00 €
• 2 jours	150,00 €

Non-résidents

• 1 jour.....	130,00 €
• 2 jours	200,00 €

CHAUFFAGE

• 1 jour.....	35,00 €
• 2 jours	50,00 €

CAUTION SALLE

CAUTION MÉNAGE..... 150,00 €

LOCATION SALLE DU FOUR À CHAUX

Associations communales

• par manifestation	50,00 €
---------------------------	---------

Résidents

• 1 jour.....	110,00 €
• 2 jours	150,00 €

Non-résidents

• 1 jour.....	180,00 €
• 2 jours	240,00 €

CHAUFFAGE

• 1 jour.....	50,00 €
• 2 jours	80,00 €

CLIMATISATION

• 1 jour.....	30,00 €
• 2 jours	50,00 €

CAUTION SALLE

CAUTION MÉNAGE..... 250,00 €

LOCATION VAISSELLE pour les 3 salles

Associations	25,00 €
Résidents	40,00 €
Non-résidents	60,00 €
CAUTION	150,00 €

DES ASSOCIATIONS REAUX ET SANCLOTS

Location uniquement du 1^{er} mai au 31 octobre.

Associations extérieures à la commune (prix annuel avec une utilisation par semaine)

Particuliers Trévolois

CAUTION SALLE

CAUTION MÉNAGE..... 150,00 €

CIMETIÈRE

TRAVAUX

- Frais d'exhumation pour transfert autre commune
- Exhumation et réinhumation ...
- Caveau provisoire la journée avec durée maximale de 15 jours
- Cavurne provisoire la journée avec durée maximale de 15 jours

CONCESSIONS CINQUANTENAIRES

- Pleine terre ou caveau
- Caveau 3 ou 4 corps.....

ESPACES FUNÉRAIRES

- 15 ans
- 30 ans
- Droit d'usage cases
- Droit d'usage cavurnes



Application IntraMuros...

Téléchargée sur votre portable, cette application gratuite vous permet d'être informés à tout moment des actualités et évènements de notre commune.

Elle vient compléter l'offre de communication et d'information mise à votre disposition (bulletin municipal, site internet, panneaux d'informations devant la mairie).

<https://intramuros.page.link/bienvenue>





SERVICES

Assainissement non-collectif un service de vidange des installations porté par Moulins Communauté

Le service public d'assainissement non-collectif (SPANC) a fait le constat que les filières d'assainissement non collectif, et plus particulièrement les ouvrages de prétraitement (fosses septiques ou toutes eaux, bacs à graisse ...) ne sont en règle générale, pas vidangés assez régulièrement ce qui peut avoir un impact sur la pérennité du fonctionnement des filières et sur l'environnement.

Le coût d'une opération de vidange pour un usager effectuant une commande isolée a été ciblé comme une des causes de ce constat. Par conséquent, Moulins Communauté a lancé son propre service de vidange par le biais d'un contrat avec un opérateur privé, de manière à proposer aux usagers des tarifs plus attractifs.

Le SPANC demeure l'interlocuteur unique des usagers qui souhaitent bénéficier du service de vidange. Pour cela, chaque usager doit contacter le service qui, après lui avoir



rappelé les modalités d'organisation et d'exécution des prestations, lui adresse un bon de commande. Ce dernier complété et retourné au SPANC, permet ensuite à l'opérateur de vidange de prendre contact avec le demandeur pour fixer un rendez-vous dans les 30 jours.

Ce service ne concerne que les vidanges d'entretien et en aucun cas les opérations d'urgences.

La facturation du service sera adressée par Moulins Communauté après intervention.

Retrouver les informations et formulaires sur le site internet du SPANC :

www.agglo-moulins.fr/services-equipements/eau-assainissement/l-assainissement-non-collectif

**Pour joindre le SPANC : 04.70.48.51.06
ou spanc@agglo-moulins.fr**



Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne gratuitement les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du C.A.U.E. vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet,
- **les atouts et les exigences de votre terrain** et de son environnement,
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation.

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.**

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone (04 70 20 11 00) ou par mail (contact@caue03.fr) ou bien consultez le site internet : www.caue03.com

ACCANTHE un espace dédié à l'accompagnement des personnes atteintes de cancer.



Cet espace est ouvert à tous les malades atteints de cancer, de l'annonce du diagnostic jusqu'à l'année qui suit la fin des traitements. Les soins de support sont offerts grâce aux bénéficiaires de la marche et course féminine « la Bourbonnaise pour Elles » qui a lieu le jour de la fête des mères à Moulins.

Ces soins permettent de mieux vivre le temps des traitements en atténuant les effets secondaires et en redonnant l'énergie nécessaire pour lutter contre la maladie.

Toutes sortes de soins sont proposés pour les malades et pour les proches. Chacun pourra trouver en fonction de sa sensibilité ce qui lui convient. L'espace Accanthe se trouve au centre hospitalier de Moulins mais il est indépendant de l'hôpital et accueille toutes les personnes hommes et femmes quel que soit la pathologie et le centre de traitement.

Vous pouvez également trouver des informations sur le site de l'espace d'accompagnement cancer Accanthe : www.accompagnement-cancer-moulins.info

Don d'organes et de tissus

Association des GREFFÉS du 03



Nos Objectifs

Regrouper, Soutenir, Échanger avec les personnes en attente de greffe, les personnes greffées, les familles et les proches des donneurs d'organes et de tissus.

Apporter soutien et information, sensibiliser à la prévention.

Promouvoir le don d'organes par la sensibilisation et les témoignages, en partenariat avec les infirmières des CHPOT* de l'Allier.

Il suffit de le dire à vos proches !

Contact : 06 46 20 22 06
Courriel : assogref03@gmail.com

un pour DON REDONNER la VIE

Conception Gre03 - 04/2021
Ne pas jeter sur la voie publique.

* Coordinations Hospitalières des Prélèvements d'Organes et de Tissus.

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

En France, le don d'organes et de tissus est encore un sujet méconnu en 2023. L'association Gref 03 communique en partenariat avec les professionnels des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus des centres hospitaliers de l'Allier (Moulins, Montluçon et Vichy).

Ses principales missions sont d'informer sur le don d'organes et de tissus auprès d'élèves dans les collèges et lycées, mais aussi dans les instituts de formation en santé (infirmiers et aides-soignants, etc.) ou encore auprès des jeunes lors des Journées défense et citoyenneté (JDC) et du Service national universel (SNU).

Selon la loi, « nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus après sa mort ». Et pourtant, le taux de refus en France est de 33 %. Ce taux d'opposition est parfois lié à la méconnaissance par la famille de la volonté de leur proche décédé, on parle alors de « refus par précaution ». Il est donc essentiel de se positionner de son vivant. Les personnes qui souhaitent s'opposer doivent s'inscrire sur le Registre national des refus et/ou écrire un document et le confier à ses proches, et/ou transmettre oralement à ses proches (l'opposition peut ne concerner qu'un organe ou un tissu). Se positionner, c'est avoir la garantie que sa volonté sera respectée et de ne pas confronter ses proches à un choix difficile dans un moment douloureux.

Rappel : les principes fondamentaux du don d'organes et de tissus sont l'anonymat, la gratuité et le consentement présumé tout en respectant le corps du défunt. En France, environ 27 000 personnes sont sur liste d'attente d'un organe, 6 000* sont greffées mais 950 décèdent chaque année faute de donneur.

Positionnez-vous de votre vivant pour le don d'organes et offrez la vie ! 1 seul donneur peut sauver jusqu'à 6 personnes !

Don de moelle osseuse : si vous avez entre 18 et 36 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre anonyme des donneurs de moelle osseuse.

Site : <https://www.dondorganes.fr>



*Données chiffrées 2021 - site de l'Agence de Biomédecine

Violences intrafamiliales, parlons-en !

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

ARRÊTONS LES VIOLENCES

17 Victime ou témoin de violences conjugales, en cas d'urgence composez le 17

3919 Pour une aide ou un conseil gratuit et anonyme

114 Pour demander de l'aide en urgence par SMS (période de confinement)

arretonslesviolences.gouv.fr Un chat pour dialoguer en direct avec les forces de l'ordre

ICI nous pouvons vous aider

Victime de violences intrafamiliales ou conjugales, vous n'êtes pas seul(e)!

Voisin, ami, proche, soignant d'une victime de violences, ne faites pas la sourde oreille, aidez-là !

Les violences conjugales peuvent prendre de nombreuses formes : des violences physiques, des violences psychologiques, des violences sexuelles, des violences économiques, des violences administratives.

Si vous êtes dans cette situation, ou si vous avez dans votre entourage une victime de violences au sein de son couple, ne restez pas seul (e), parlez-en !

Que puis-je faire ? Qui peut m'aider ?

En cas d'urgence et de danger immédiat, appelez le 17 (112 à partir d'un portable, 114 pour les sourds, muets et malentendants)

Pour porter plainte, rendez-vous dans une brigade de Gendarmerie Nationale.

Pour quitter votre domicile et trouver un hébergement en urgence, appelez le 115.

Si vous souhaitez être conseillé et accompagné, des professionnels peuvent vous aider :

- 3919 ou <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

- CIDFF 03 (Centre d'Informations des Droits des femmes et des familles) : 04 70 35 10 69 - mail : cidff.03@orange.fr

- Justice et Citoyenneté 03 : 04 70 20 44 09 - mail : jec03@orange.fr

VOTRE MAIRIE S'ENGAGE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES.

Vous subissez des violences ? Un référent communal (Elue Rurale Relais de l'Égalité – ERRE) est là pour vous écouter et vous orienter vers les structures adaptées. Contact local : Annick Anglarès - 04 70 42 61 44



VIE ASSOCIATIVE

Le Père Noël fait une halte à Trévol

Le jeudi 21 décembre, les élèves de l'école de Trévol ont reçu la visite du Père Noël. Après un goûter mis en place par des membres de l'Amicale Laique, les « grands » furent les premiers à l'accueillir dans leurs classes. Il leur distribua cadeaux et chocolats. Ce fut ensuite au tour des « petits » de goûter puis de réviser les comptines qu'ils avaient apprises pour cette occasion. Ils reçurent à leur tour, chocolats et cadeaux qu'ils s'empressèrent de découvrir. Chaque élève se vit ensuite offrir un sachet de friandises préparé par les amicalistes, pour le goûter de l'après-midi.

Un grand merci à tous ceux qui œuvrèrent pour la réussite de ce moment de joie, proposé aux enfants de l'école.



En attendant les vacances...

Le vendredi 22 décembre, jour des vacances scolaires, la salle socio-culturelle des Trois Vallées a connu une activité intense. Les enfants des écoles ont dégusté le repas de Noël préparé par Christophe Brunot et Florence Plaveret et servi par les employés et les membres de l'amicale laïque. Les conversations et les rires ont rempli la salle tout au long du repas très apprécié des enfants et des plus grands. Les enseignants et certains élus ont participé à ce moment de partage avec les écoliers.

Noël à l'I.M.E. Clairejoie



La Fête de Noël de l'I.M.E. Clairejoie a débuté avec une petite représentation de la chorale suivie d'un apéritif et du repas servi par les jeunes de l'IME.

Les enfants ont eu la visite surprise des mascottes de Mickey, Minnie et Rocky de Pat Patrouille avant l'arrivée du Père Noël. Après la remise des cadeaux, les jeunes ont pu profiter d'un après-midi dansant.

"La compagnie en La "

Les bénévoles* de la bibliothèque ont proposé un spectacle « Petit Pierre tête en l'Air », le samedi 27 janvier à l'école Henri Matisse, assuré par "La compagnie en La". Une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont écouté avec une grande attention l'histoire de Petit Pierre, dont les yeux et la bouche ont été éparpillés dans la maison par un courant d'air, alors qu'il prenait son bain. Caroline, la sœur de Pierre et Oscar, le chien, partent à leur recherche. Les retrouveront ils ?

A l'issue du spectacle, les enfants ont partagé un goûter offert par la mairie.

*Lydie Pérot-Clavel et Christian Gibouret





Le repas dansant du Comité des fêtes

Repas festifs organisés cet automne

L'automne 2023 a été une saison gourmande et chaleureuse grâce aux repas organisés avec brio par nos associations locales. Ces événements ont réuni les trévois dans une atmosphère amicale et festive.



La choucroute du F.C. Haut d'Allier

Comité des fêtes Nouveau succès pour la 3^e édition du Marché de Noël

Le comité des fêtes a organisé sa troisième édition du marché de Noël le dimanche 10 décembre. Les nombreux visiteurs ont pu compléter leurs achats de Noël auprès des artisans et producteurs venus proposer leurs produits originaux et gourmands.

Le père Noël est venu rendre visite aux plus jeunes pour leur plus grand plaisir et recueillir leurs souhaits de cadeaux à déposer sous le sapin.

Les plus grands ont pu déguster le vin chaud et tous se sont régalés des crêpes et marrons chauds proposés par les membres du comité des fêtes.

Cette nouvelle édition a rencontré un réel succès et le comité des fêtes donne rendez-vous en décembre 2024 pour leur 4^e marché.





VIE ASSOCIATIVE



Découverte et dégustation de vins avec le Chai des Trois Vallées



Les amateurs de vin se sont donnés rendez-vous en fin d'année 2023 pour une expérience sensorielle lors de la journée portes ouvertes du Chai des Trois Vallées. Cet événement, qui s'est déroulé à la salle du Four à Chaux a su séduire les palais les plus fins. Deux régions viticoles étaient représentées : la Bourgogne (Mercurey) et les vins de Loire (Pouilly fumé) par les présences respectives du domaine du Clos Moreau (Pascal Massenot) et du domaine Renaud et Fils.

Marche des crêpes

Le Gym Club Trévolois a organisé le dimanche février la **3^e édition de la marche des crêpes**. La météo mitigée n'a pas freiné les nombreux participants qui ont parcourus les deux parcours proposés. En effet, 337 personnes se sont lancées pour les 5/6 km ou les 8/9 km à travers les chemins de la commune.

Au retour de la marche, le club a proposé une dégustation de crêpes et d'une boisson.

L'organisation sans faille a contribué à la réussite de cette journée qui sera sans nul doute reconduite en 2025

Club de l'Amitié : un concours de belote réussi

Le concours de belote organisé par le Club de l'Amitié a connu un succès retentissant ! Les membres se sont réunis en nombre, créant une atmosphère chaleureuse et conviviale qui a marqué cet après-midi.

Les participants, qu'ils soient novices ou experts, étaient impatients de relever le défi du jeu de cartes emblématique. Les équipes réunissaient des partenaires d'expérience et des joueurs débutants, créant ainsi une dynamique passionnante. Les rires, les plaisanteries et les moments de suspense ont ponctué la compétition, montrant la véritable essence de l'amitié partagée au sein du club.

Les différentes collations et boissons ont contribué à maintenir l'énergie des joueurs, créant ainsi un équilibre parfait entre compétition et détente.

Raconte-moi une histoire



Les bénévoles de la bibliothèque organisent tous les mois un raconte tapis® à l'attention des enfants des écoles et de la garderie. Le tapis en trois dimensions reproduit le décor et les personnages d'un conte pour enfants. La manipulation des personnages permet de raconter l'histoire de manière interactive. Le raconte tapis® immerge les enfants dans le monde de la lecture de façon ludique et amusante.



Soirée du comité de jumelage



Le comité de jumelage Trévol Osjaków avait invité la troupe du Hérisson, pour une représentation de sa pièce de théâtre « un air de famille » écrite par Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri.

La troupe du Hérisson, créée il y a 22 ans, est originaire de Beaulon. Au regard de ses nombreux succès, sa réputation n'est plus à faire.

Les spectateurs venus en nombre ont apprécié cette pièce jouée de mains de maître. Les rires et les applaudissements nourris ont témoigné de la qualité de jeu des acteurs. À l'issue de la représentation, les commentaires étaient unanimes et tous les spectateurs avaient passé un excellent moment de détente, qui permet un temps d'oublier ses préoccupations.

Durant l'entracte, les membres du comité ont servi des boissons et des gâteaux confectionnés par leur soin. Une tombola a permis aux heureux gagnants de remporter des lots : colis, bouteilles...

Vœux du FC Haut d'Allier



Le président du FC Haut d'Allier, Mickaël Claire, a présenté ses vœux aux licenciés et supporters du club le vendredi 26 janvier à la salle des fêtes de Villeneuve-sur-Allier. Les sponsors du club, dont le soutien est indispensable pour le bon équilibre financier de l'association, et les élus des deux communes, étaient également présents à ce rendez-vous convivial. Un pot de l'amitié a clôturé cet événement avec une assistance fournie, symbole du dynamisme du club.

Rifles : l'Amicale Laïque fait le plein de participants

L'effervescence était de mise lors de la soirée rifles organisée par l'Amicale Laïque qui a su attirer un public enthousiaste. Cet événement, combinant jeux de hasard, ambiance conviviale et générosité, a connu une affluence importante.

Ces rifles ont brillé par la diversité et l'attrait de leurs lots. Des paniers gourmands aux bons d'achat locaux, chaque ticket acheté représentait une chance de remporter des prix alléchants. L'adrénaline était palpable dans l'air, et les participants ont manifesté un enthousiasme contagieux tout au long de la soirée.

Les fonds récoltés lors de ces rifles contribuent non seulement à l'épanouissement de l'association, mais surtout au financement d'activités diverses à destination des écoliers trévois (arbre de Noël, sorties scolaires, kermesse ...).





Sainte-Barbe : honneur et avancements pour nos pompiers



La Sainte-Barbe est une tradition profondément ancrée dans la culture des pompiers, une journée où l'on rend hommage à leur sainte patronne et où l'on met en lumière le dévouement, le courage et la solidarité au sein de la famille des pompiers.

Chaque année, cette cérémonie est organisée en alternance sur Trévol et Villeneuve-sur-Allier. C'est à la salle socio-culturelle des Trois Vallées que s'est tenue cette manifestation qui a rassemblé les pompiers des deux communes. Les chefs de corps de Villeneuve et Trévol, le lieutenant Christophe Boutry et le lieutenant Patrick Renaud ont présenté le bilan de l'année 2023. Pour l'évènement, le Colonel Philippe Sansa, Directeur du S.D.I.S. de l'Allier (Service Départemental d'Incendie et de Secours), était présent pour les remises de médailles et honorer les actes héroïques, la longévité de service et les réalisations exceptionnelles des pompiers.

Pompiers Trévolois mis à l'honneur :

La caserne de Trévol a été dotée d'un véhicule de secours supplémentaire (VL) pour faciliter les interventions des pompiers avec un véhicule plus léger. Une convention a été signée avec la commune pour la mise à disposition de l'ancien local technique municipal qui se trouve derrière la caserne et abriter ce véhicule.

AVANCEMENT DE GRADES :

- Gilles Mouchet de Sergent Chef à **Adjudant**
- Nicolas Théard et Jules Parnière : **1^{ère} classe**



Assemblées générales



CLUB DE L'AMITIÉ

Président : Maurice Nicaise
Vice-présidente et secrétaire : Madelein Malecki
Trésorière et secrétaire adjoint : Jean-Pierre Méténier



PASTOURELLE DES TROIS VALLÉES

Président : Joël Régnault / Vice-président : Daniel Tourret
Trésorière : Sylvie Dupré / Trésorier adjoint : Georges Brunot
Secrétaire : Monique Lemaire
Secrétaire adjoint : Roger Grosjean



CRÉASCRAPISSON

Présidente : Myriam Bolnet
Trésorière : Christine Jeoffroy
Trésorière adjointe : Lucette Cherion
Secrétaire : Sandrine Renault
Secrétaire adjointe : Monique Stephany



ASSOCIATION CYCLISTE TRÉVOLOISE

Président : Kévin François
Secrétaire : Bernard Dherret
Trésorière : Gaëlle Letellier



PÉTANQUE TRÉVOLOISE

Président : Arnaud Davids / Vice-présidents : Laurent Segault ;
Philippe Gallière / Trésorière : Odile Brunet /
Trésorière adjointe : Dominique Martin /
Secrétaire : Jean-Pierre Barthonnet /
Secrétaire adjoint : Maurice Gaches



COMITÉ DES FÊTES

Présidente : Sandrine Besserve / Vice-présidente : Aurélie Geoffroy
Trésorière : Carine Balva / Trésorière adjointe : Mélanie Diat
Secrétaire : Fabien Renaud
Secrétaire adjointe : Isidorine Gatell



VIE ASSOCIATIVE



AMICALE LAÏQUE

Président : Nathanaël Bouchet

Vice-présidents : Catherine Joly ; Cédric Genest

Secrétaire : Déborah Landry

Secrétaire adjointe : Elsa Cante

Trésorière : Julie Mornac

Trésorière adjointe : Nathalie Champagne



COMITÉ DE JUMELAGE

Président : Christian Brunot

Vice-présidents : Agnès Ray-Perot ; Benoit Witkiewicz

Trésorière : Carole Signoret

Trésorier adjoint : Guy Reveret

Secrétaire : Ginette Faulconnier

Secrétaire adjointe : Odette Deschamp

Nouvelle association trévoise



Une 24^e association vient d'être enregistrée sur notre commune :

ASSOCIATION TRÉVOLOISE DE PRÉSERVATION CONTRE LES RISQUES ENERGETIQUES EN SOLOGNE BOURBONNAISE.

Créée au mois de décembre 2023, elle a pour objet la défense et la préservation du cadre de vie des habitants de Trévol et des communes adjacentes dans un contexte de développement des énergies renouvelables.

Sa création fait suite au dépôt d'une demande de permis de construire d'un projet de parc agrivoltaïque privé sur la commune de Trévol. L'association, favorable au développement des énergies renouvelables, souhaite prioriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur des zones déjà artificialisées (bâtiments, friches industrielles, parkings, etc). Elle souhaite se positionner en tant que force citoyenne en mesure d'alerter les pouvoirs publics sur les dérives et soutenir les habitants dans un objectif de co-construction avec les différentes parties prenantes.

L'association compte une cinquantaine d'adhérents et son Conseil d'administration est composé de 18 membres.

Président : Olivier Gallet

Secrétaire : Olivier Pradeilles

Email: stop.derivesagrivoltaiques03@orange.fr

Tél : 06 71 69 71 97

Bruits de voisinage : rappel des règles

Avec les beaux jours, les travaux de bricolage et de jardinage se multiplient et nécessitent bien souvent l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, débroussailluses ...) susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Afin de concilier ces usages et la tranquillité de chacun, nous vous rappelons que les heures d'utilisation

de ces outils sont réglementées par arrêté préfectoral.

Ces travaux peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



ÉTAT CIVIL 2023



Mariages

Quentin Boudot
et **Laurine, Cécile Figuet** : 29 avril 2023

Romain Chazalette
et **Ocellina, Simonne, Jacqueline Tantôt** : 10 juin 2023

Johan, Bernard Méchin
et **Noémie, Lucie Baudin** : 10 juin 2023

Samuel Jaud
et **Céline Gruthier** : 10 juin 2023

Pascal Girard
et **Danièle Quaque** : 17 juin 2023

Mehdi, Victor Chapelet
et **Audrey Charles** : 17 juin 2023

Sébastien, Pascal Malord
et **Delphine, Christine, Armande Gaiffier** : 24 juin 2023

Sébastien Soleilhac
et **Nadège Conchon** : 7 juillet 2023

David Voland
et **Juliette, Sandrine, Mathilde Steen** : 15 juillet 2023

Laurent, Jean Locquet
et **Marie-Laure Alphonsout** : 15 juillet 2023

Sébastien May
et **Mylène Bender** : 3 août 2023

Romain Fortin
et **Manon Gouverneur** : 23 septembre 2023

Pacs

Alexandre, Tom Tauban
et **Angèle Albrespy** : 28 janvier 2023

François, Jacques Morel
et **Sophie, Renée, Michèle Martin** : 8 février 2023

Louis, Joseph Bailly
et **Marie-Pierre Gallien** : 9 mars 2023

Nicolas Bouiller
et **Camille, Marie-Jeanne Pignaut** : 24 avril 2023

Esteban, Christian Fougerolle
et **Claire, Lucie Gomez** : 30 mai 2023

Gaëtan, Anthony Nicolas
et **Océane, Laurinda, Rosemonde Da Silva Faria** : 8 juin 2023

Cyril Courteau
et **Amandine, Réjane Dauvilaire** : 17 juillet 2023

Julien Puzenat
et **Marie, Denise, Renée Andreoli** : 9 septembre 2023



Naissances

Maxime Ducloix : 5 janvier 2023

Augustin, Dominique, Edouard Morice du Lérain :
16 février 2023

Oryanna Ahmadi : 23 mars 2023

Mathias, Ernest Vallignat : 22 avril 2023

Anouk Vénuat : 7 juin 2023

Romy, Isabelle, Valérie Chevrier : 8 juin 2023

Rayan Bouzamoucha Sowa : 7 septembre 2023

Gaspard Vuillaume : 15 novembre 2023

Amandine Aroles : 31 décembre 2023



Décès

Frédéric, Ernest Clerc : 4 janvier 2023

Jean, Pierre Chinellato : 20 janvier 2023

Alain, Henry, Robert Chaptal : 13 mai 2023

Bernard, Roland Euzet : 20 mai 2023

Madeleine Madej épouse Sanciaume : 30 juin 2023

Xavier Emmanuel : 10 août 2023

Marcelle, Germaine Vietsel épouse Lager :
17 septembre 2023

Lucien, François Bourbon : 20 octobre 2023

Willy, Raymond Diener : 28 octobre 2023

Marie, Louise, Honorine Belin épouse Biron :
28 octobre 2023





LES GENS D'ICI



Les bougies de Sissi



Notre commune accueille des résidents aux parcours divers et variés. Parmi eux, Sylvie Dupré, trévoise d'adoption depuis 2009, se distingue par sa passion pour la création de bougies.

Aide-soignante en retraite depuis 2022, Sylvie consacre aujourd'hui son temps à une activité qui lui tient à cœur. Elle a toujours été attirée par l'atmosphère chaleureuse et apaisante créée par les bougies. Cependant, sa curiosité l'a poussée à aller au-delà de la simple admiration. Animée par la volonté de comprendre ce qu'elle faisait « brûler » chez elle, elle s'est plongée dans la recherche approfondie de la composition des bougies, des cires utilisées et des conséquences sur la qualité de l'air à l'intérieur de sa maison. Consciente des enjeux liés à la santé et à l'environnement, Sylvie a décidé de franchir le pas et de créer ses propres bougies, avec une approche éco-responsable. Sa quête de connaissances l'a amenée à explorer différentes fragrances, techniques de chauffe et à se familiariser avec les diverses sources de cires disponibles sur le marché.

Ses multiples recherches et des formations spécialisées ont permis à Sylvie d'acquérir les compétences nécessaires pour fabriquer des bougies de qualité, alliant parfums envoûtants et respect de l'environnement. Elle a fait le choix judicieux d'utiliser exclusivement de la cire naturelle végétale, écartant ainsi les substances nocives présentes dans certaines cires conventionnelles. Depuis le mois de juin

2023, Sylvie s'investit pleinement dans la création artisanale de bougies sous sa propre marque, "Les Bougies de Sissi". Un nom choisi en souvenir de sa maman qui la surnommait affectueusement "Sissi". Cette micro-entreprise est le fruit de sa passion, de ses valeurs éco-responsables et de son désir de proposer des produits sains. La gamme de bougies conçue par Sylvie se distingue par l'utilisation de parfums de Grasse, réputés pour leur grande qualité. Ces bougies sont ainsi garanties sans substances cancérigènes, privilégiant ainsi une expérience olfactive agréable et sûre. Cette sensibilité aux enjeux environnementaux conduit Sophie à privilégier l'utilisation de pots de récupération (pots de confitures, pots ayant contenu de la cire de bougie, autres contenants en verre,).

Son objectif principal est d'apporter du bien-être et de la chaleur dans les foyers, tout en maintenant des tarifs abordables pour tous. Pour concrétiser cet objectif, Sylvie Dupré s'investit activement sur les marchés locaux (Avermes, Souvigny, marchés de Noël, ...) où elle propose sa gamme de bougies composées d'une vingtaine de parfums. Disponible et passionnée, Sophie vous apportera divers conseils pour optimiser votre bougie et profiter au mieux de son parfum.

Vous pouvez retrouver les Bougies de Sissi en suivant sa page Facebook « Bougie de Sissi » ou en la joignant par mail à bougiedesissi@gmail.com